

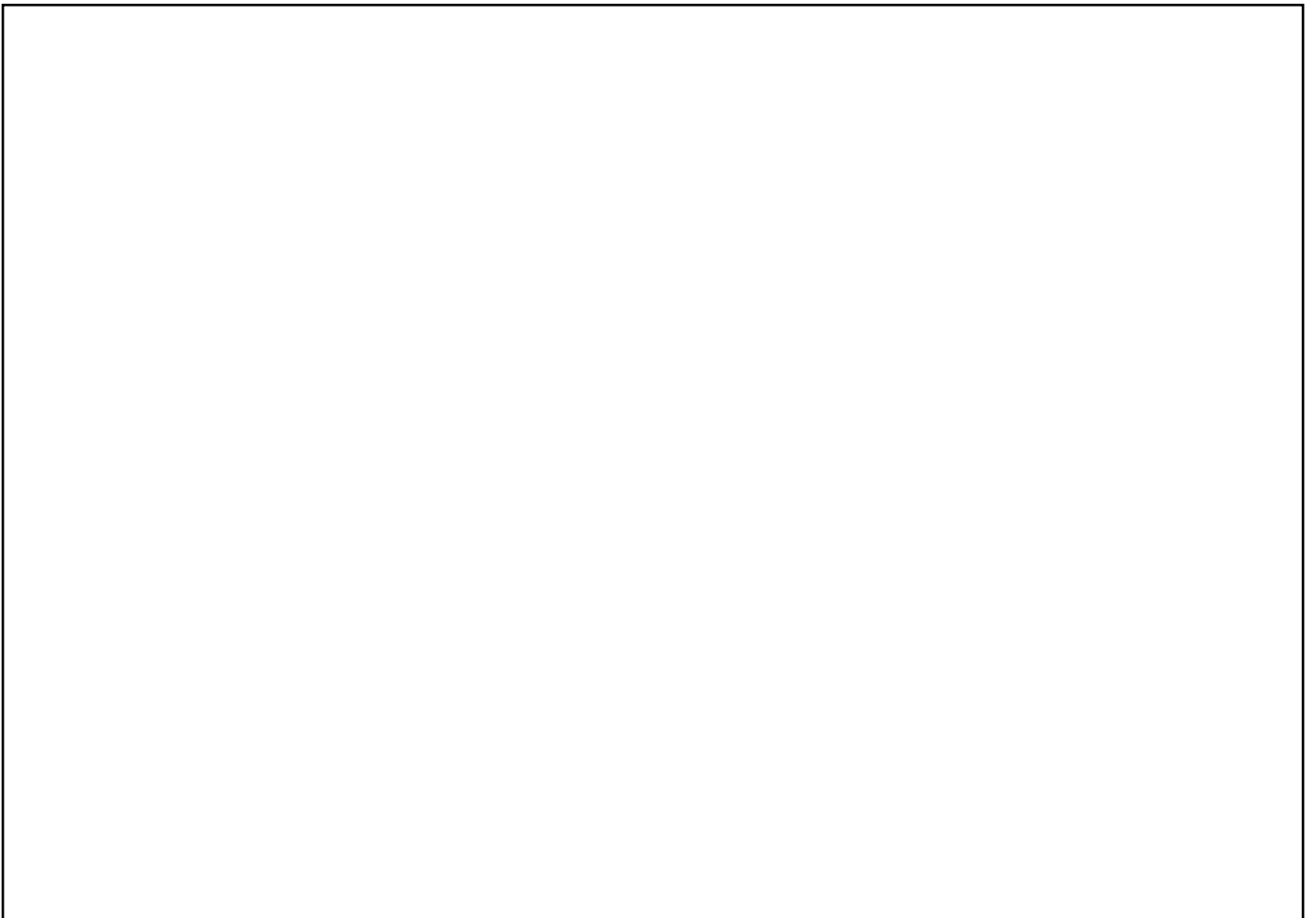
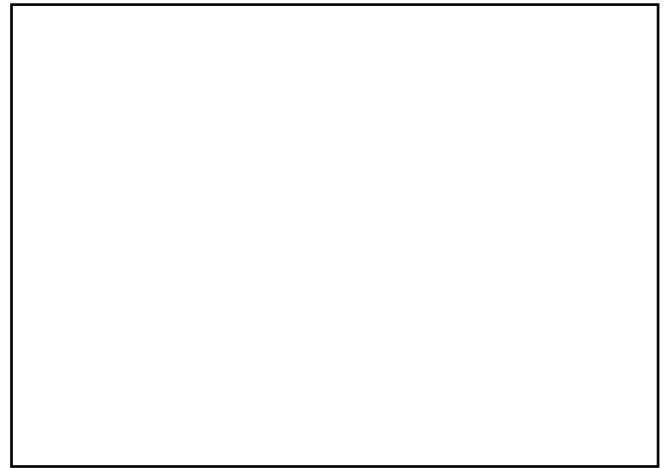
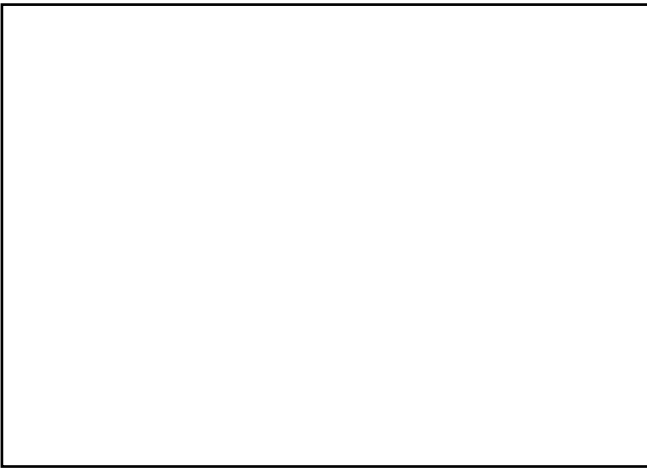
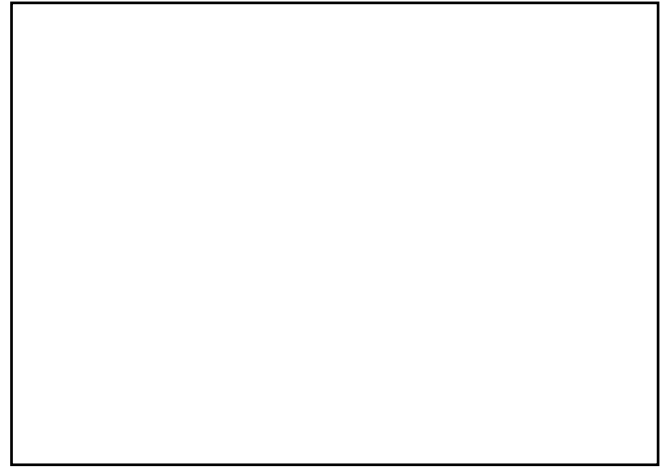
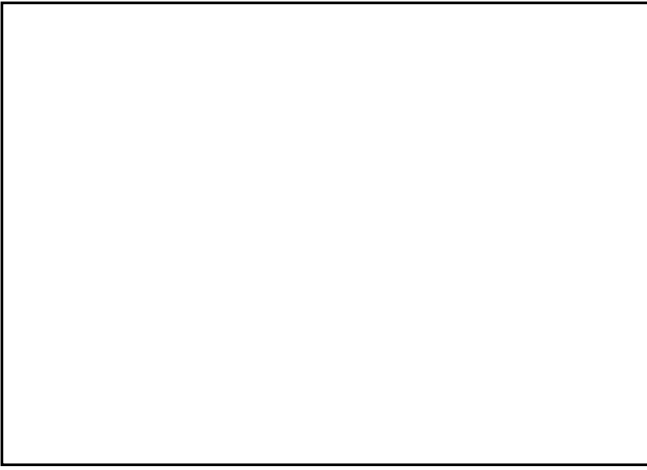
Schoeneck

le bulletin

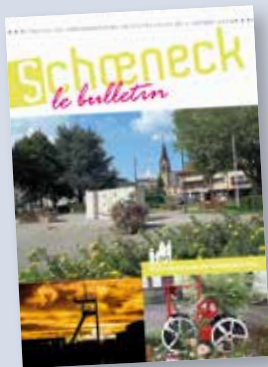


www.commune-de-schoeneck.info





- 3 Le mot du Maire
- 4 Le Conseil Municipal
- 5 Les commissions du Conseil Municipal
- 6 Infos pratiques
- 8 Le calendrier des manifestations
- 9 Manifestations & commémorations en images
- 10 L'accueil périscolaire
- 11 Un peu de civisme
- 12 Ecoles
- 14 Les enfants s'amuse
- 15 Les Associations locales
- 16 Vie associative en images
- 18 Travaux & Régie d'électricité
- 21 Plan de la commune
- 22 Recettes
- 22 Etat civil



Le Bulletin municipal de SCHOENECK 2014

Directeur de la Publication : Alain Becker

Secrétariat général : Michèle Muller

Photos : Jean-Marie Haag

Réalisation : Ariane Jund / Gabriel Bastian /
Béatrice Falk / Olivier Strutt / Edith Reichert /
Brigitte Oberlé / Béatrice Crapanzano

Le mot du Maire

Lors des élections du 23 mars, une nouvelle équipe municipale a été élue. En son nom, je voudrais d'abord vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée.

Cette nouvelle mandature, je la souhaite efficace et dévouée, dans la continuité de la précédente. Je sais pouvoir compter sur une équipe expérimentée et motivée.

Un petit signe à notre maire sortant Paul FELLINGER, qui, durant ces 43 années, n'a pas ménagé sa peine pour le bien de notre village et le bien-être de ses habitants.

Notre défi sera de répondre aux besoins des habitants de notre commune tout en limitant, par une gestion rigoureuse, les dépenses de celle-ci.

Nous devons continuer le développement de notre village en évitant le recours facile à l'emprunt et à l'augmentation générale des taxes.

Toutefois, nous devons composer avec le climat de rigueur actuel, d'autant plus que les dotations de l'Etat vont connaître une baisse sensible et sans précédent.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui œuvrent au sein de nos associations, car elles animent le village et le rendent attrayant.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de résider dans notre commune.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter, à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2015 et que vos vœux personnels et professionnels se réalisent.

Enfin, toute ma reconnaissance à celles et à ceux qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin.

Bei den Wahlen am 23. März wurde ein neuer Gemeinderat gewählt. In seinem Namen möchte ich mich zuerst bei Ihnen für das Vertrauen, das Sie uns geschenkt haben, bedanken.

Ich wünsche, dass diese neue Mandatzeit sich als effizient und engagiert als Fortsetzung der vorherigen erweist. Ich weiß, dass ich mit einem motivierten und erfahrenen Team rechnen kann.

Einen besonderen Dank gilt unserem bisherigen Bürgermeister, Paul FELLINGER, der 43 Jahre lang die Interessen unseres Dorfes zum Wohl aller Bürger wahrgenommen hat.

Unser Ziel wird es sein, den Bedürfnissen aller Bürger der Gemeinde zu entsprechen, indem wir durch eine strenge Verwaltung, die Ausgaben soweit wie möglich begrenzen.

Wir müssen die Entwicklung unseres Dorfes fortsetzen. Dabei aber vermeiden zu schnell Darlehen aufzunehmen und eine allgemeine Erhöhung der Steuer vorzunehmen.

Wir müssen jedoch die derzeitige Sparpolitik weiterführen, umso mehr da die Staatlichen Zuwendungen eine noch nie zuvor dagewesene Minderung erfahren haben

Ich möchte mich bei allen Personen, die in unseren örtlichen Vereinen tätig sind, bedanken, weil Sie in unserem Dorf viele Animationen anbieten und es attraktiv machen.

Ich heiße alle neuen Einwohner, die die Wahl getroffen haben, in unserem Dorf zu wohnen, Willkommen.

Der Gemeinderat und ich selbst, wünschen Ihnen ein gutes und glückliches Neues Jahr 2015 und hoffen, dass Ihre persönlichen und beruflichen Pläne in Erfüllung gehen.

Mein herzlicher Dank an alle, die zu der Redaktion dieser Broschüre beigetragen haben.

Alain BECKER
Maire de SCHOENECK

Alain BECKER
Bürgermeister von Schoeneck

Conseil municipal



Alain Becker
Maire de Schoeneck



Gabriel Bastian
1er adjoint



Béatrice Falk
adjointe



Roland Kuhn
adjoint



Edith Reichert
adjointe



Didier Ludwig
adjoint



Béatrice
Crapanzano



Paul
Fellinger



Brigitte
Oberle



Ariane
Jund



Arsène
Hartzer



Nathalie
Kiefer



Roger
Gabriel



Evelyne
Ludwig



Olivier
Strutt



Blandine
Jaeck



Robert
André



Elisabeth
Weber



Pascal
Arbogast



Laurence
Kelterbaum



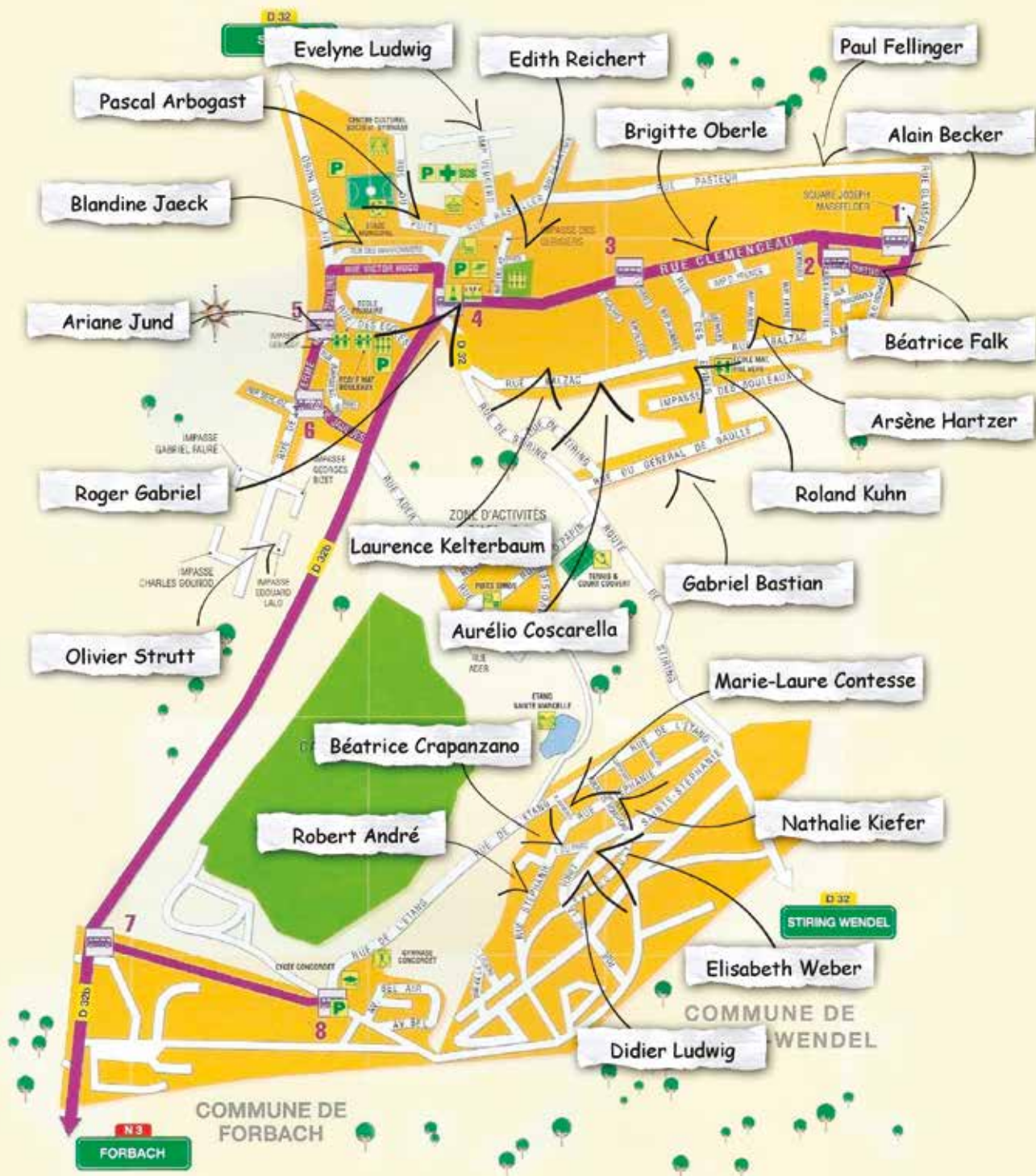
Aurélio
Coscarella



Marie-Laure
Contesse



Philippe
François



Les Commissions Communales

ADMINISTRATION GENERALE - PERSONNEL DISCIPLINE

M. Alain BECKER : Président
M. Gabriel BASTIAN
M. Olivier STRUTT
Mme Blandine JAECK
M. Roger GABRIEL
Mme Laurence KELTERBAUM

FINANCES

M. Alain BECKER : Président
Mme Béatrice FALK
M. Paul FELLINGER
M. Olivier STRUTT
M. Arsène HARTZER
Mme Evelyne LUDWIG
M. Pascal ARBOGAST

TRAVAUX

M. Alain BECKER : Président

M. Roland KUHN
M. Robert ANDRE
M. Olivier STRUTT
M. Roger GABRIEL
M. Arsène HARTZER
M. Pascal ARBOGAST

CIRCULATION - SECURITE ENVIRONNEMENT URBANISME

M. Alain BECKER : Président
M. Arsène HARTZER
Mme Blandine JAECK
Mme Elisabeth WEBER
M. Pascal ARBOGAST
M. Philippe FRANCOIS

AFFAIRES SOCIALES

M. Alain BECKER : Président
Mme Evelyne LUDWIG
Mme Brigitte OBERLE

Mme Nathalie KIEFER
M. Pascal ARBOGAST

FETES ET ANIMATIONS

M. Alain BECKER : Président
Mme Edith REICHERT
Mme Ariane JUND
M. Robert ANDRE
Mme Evelyne LUDWIG
Mme Béatrice CRAPANZANO
M. Roger GABRIEL
Mme Marie-Laure CONTESSE

VIE ASSOCIATIVE SPORTS - QUARTIER STEPHANIE

M. Alain BECKER : Président
M. Didier LUDWIG
Mme Nathalie KIEFER
Mme Elisabeth WEBER
Mme Blandine JAECK

M. Robert ANDRE
M. Pascal ARBOGAST

INFORMATION ET COMMUNICATION

M. Alain BECKER : Président
Mme Ariane JUND
Mme Brigitte OBERLE
M. Olivier STRUTT
Mme Béatrice CRAPANZANO
M. Pascal ARBOGAST

ECOLES

M. Alain BECKER : Président
Mme Ariane JUND
Mme Elisabeth WEBER
Mme Brigitte OBERLE
Mme Nathalie KIEFER
M. Olivier STRUTT
M. Aurélio COSCARELLA



infos pratiques

L'administration française met à votre disposition un site internet riche en informations administratives : www.service-public.fr

● MAIRIE

Adresse postale:
Mairie de SCHOENECK
Au Parc – B.P. 70604
57350 SCHOENECK CEDEX
03.87.87.60.48
Fax 03.87.84.18.08
commune-de-schoeneck@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi : 8h/12h –14h/ 17h
le vendredi : 8h/12h –14h/ 16h

PERMANENCE MAIRE

Monsieur le Maire :

Jeudi : de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h
Vendredi : de 14 h à 15 h 30
Tous les 1ers samedis du mois
de 10h à 11h30
03.87.87.60.48

Monsieur Didier LUDWIG

Adjoint au maire (quartier STEPHANIE)
Mairie Annexe
176, rue Stéphanie
Tous les lundis de 17 h à 18 h et tous les
1ers samedis du mois de 11h à 12h
07.81.84.66.07

● POMPIERS : 18

Secours d'urgence aux victimes d'accident,
d'incendie, d'explosion, de malaise ou chute
sur la voie publique...

● POLICE: 17

● Appel médical d'urgence vitale et SAMU : 15

en cas de perte de connaissance,
hémorragie, étouffement, douleur dans la
poitrine, intoxication...

● Numéro d'urgence européen : 112

● Médecin de garde : 0820 33 20 20

● Centre antipoison (NANCY) : 03.83.32.36.36

● Commissariat de Police : 03.87.84.41.00

● LA REGIE D'ELECTRICITE ET DE TELEDISTRIBUTION :

de 8h00 à 13h et de 14h à 17h lundi, mardi,
jeudi - de 8h00 à 12h mercredi - de 8h00 à
12h00 et de 13h à 15h vendredi
au **03.87.84.26.10**
Après 17h **06.08.46.50.45**

● GAZ DE FRANCE

Dépannage gaz 24h/24 – 7 jours sur 7
N° AZUR **0 810 473 333**

Agence gaz naturel raccordement et
conseils **0 810 224 000**
Fax 03 87 16 18 30
egd-lorraine-aag@edfdgf.fr

● MEDECINS :

Quartier Stéphanie :

- Docteur KONCINA
03.87.85.69.08
lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h – 11h et 14h30 – 15h30
mercredi et samedi : 9h – 11h
- Docteur STOCK
03.87.87.57.85
Mardi et vendredi : 15h – 17h
Uniquement sur rendez-vous à prendre le
jour même à partir de 9h
En téléphonant au : **03.87.87.47.26**

Centre médico- social :

- 18 rue Raspiller
- Docteur BOTZ
03.87.85.08.00
lundi : 8h – 10h et 17h – 19h
mardi : 15h – 17h
mercredi : 8h – 10h
jeudi : 8h – 10h
vendredi : 8h – 10h et 17h – 19h

● DENTISTE :

Centre médico-social:

- 18, rue Raspiller
- Docteur GRANDJEAN
03.87.87.22.61
lundi, mardi et jeudi : 9h – 12h
et 14h – 18h
mercredi et vendredi : 14h – 18h

● KINESITHERAPEUTES :

- Jean-Luc LAUER
Carole FARAONE
4, rue Pasteur
03.87.84.28.16

● INFIRMIERES :

Centre médico-social

- 18, rue Raspiller
- Isabelle FABER **03 87 84 03 77**
- Angèle MERLINO **03 87 85 32 80**

- Murielle COLUCCIO
Isabelle LOUTZ
8, impasse G. BIZET
03.87.84.13.79 / 06.03.27.52.56

- Josiane LAUER
4, rue Pasteur
06.41.77.23.01

- Sabine STIRTZINGER
06.67.02.29.42
Cathy EBERLE
06.69.74.17.43
11 rue des Marronniers

● TAXI :

- Taxi Didier MEYER
5, impasse des Acacias
03.87.88.00.88

● LA DÉCHETTERIE :

rue du Centre à Stiring-Wendel
03.87.85.16.07

Hiver (01/10 au 28/02) : lundi, mardi et
mercredi de 14h à 18h, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 18h et samedi de
9h à 12 h et de 14h à 18h

Été (du 01/03 au 30/09) : lundi, mardi et
mercredi de 15h à 19h, jeudi et vendredi
de 9h à 12 h et de 14h à 19h et samedi de
9h à 12h et de 14h à 18h

DISTRIBUTION DES SACS MULTIFLUX :
de 8 h 30 à 19 h 30 au centre socio culturel
Vendredi 26 juin 2015
Vendredi 18 décembre 2015

**● DEUX NUMEROS VERTS
A VOTRE DISPOSITION MIS
EN PLACE PAR LE CONSEIL
GENERAL**

0 800 57 6000

Ce numéro vert, est accessible du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00 et donne toutes les informations sur les aides aux personnes âgées : Allocation Personnalisée d'Autonomie, Aide à l'hébergement ...

0 800 05 67 89

La cellule « Enfance en danger » peut être jointe 24 h/ 24 pour signaler toute situation d'enfance en danger.

● LES SERVICES SOCIAUX :

ASSISTANTES SOCIALES

• Monsieur PFAFF Didier, assistant social de secteur reçoit sur rendez-vous :

Centre Médico-social
6, rue Pierre Curie
57350 STIRING-WENDEL
03.87.87.57.57

• Madame ZINS,
assistante sociale (mines)
Centre Social CARMi EST
1, rue Vieille Usine
57350 STIRING-WENDEL
03.87.84.69.96

**SERVICE DE L'AIDE SOCIALE
A L'ENFANCE**

8, place de l'Alma
57600 FORBACH
03.87.84.70.10
Fax: 03.87.84.70.11

**SERVICE DE PROTECTION
MATERNELLE ET INFANTILE**

12, place de l'Alma
57600 FORBACH
03.87.84.64.52

Fax : 03.87.84.64.59

**CENTRE DE PLANIFICATION ET
D'EDUCATION FAMILIALE**

12, place de l'Alma
57600 FORBACH
03.87.84.64.51

**PERMANENCES DE LA CAISSE
D'ALLOCATION FAMILIALE**

Mardi et jeudi de 9h00 à 11h30 et de
13h30 à 15h30 - vendredi de 9h00 à 11h30
(mairie de FORBACH)

**PERMANENCES DE LA CAISSE
AUTONOME NATIONALE**

Centre de Médecine Spécialisée
29, avenue St- Rémy à FORBACH
03.87.84.25.55

**MAISON DEPARTEMENTALE DES
PERSONNES HANDICAPEES DE LA
MOSELLE** (ancienne COTOREP)

Technopôle de Metz Europlaza Bâtiment D
1 rue Claude Chappe BP. 95213
57076 METZ Cedex 03
03.87.21.83.00 ou 03.87.21.83.10
fax 03.87.21.83.39
Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et
de 13h15 à 16h30

**HORAIRES
D'OUVERTURE
AIRES DE JEUX**

DU 1ER MAI AU 30 SEPTEMBRE
Tous les jours : 8h00 à 20h00

DU 1ER OCTOBRE AU 30 AVRIL
Tous les jours: 8h00 à 18h00

- Rue Balzac
(réservée aux enfants de 3 à 8 ans) ;
- Au quartier de la Ferme
- Au quartier Stéphanie à noter :
 - Un city stade, rue de l'Etang ;
 - Une aire de jeux, rue de la Lisière



CLIC MOSELLE FORBACH

Maison du Département
18 avenue de Spicheren
57600 FORBACH
03.87.21.53.92
Permanences de 9h à 11h30 et de 14h à
16h30 sur rendez-vous
Permanences au Centre Médico Social : 6
rue Pierre et Marie Curie
STIRING-WENDEL
le lundi de 14h à 16h



**La carte nationale d'identité
est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014** *L'État simplifie vos démarches*

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

- 1 Les voisins en fête à la ferme
- 2 Les voisins en fête à Stéphanie
- 3 Rencontre intergénérationnelle
- 4 Ouverture de la fête du village
- 5 Chorale du Choeur des hommes
- 6 Les jeunes talents du conservatoire
- 7 La corrida pédestre
- 8 Le discours du 8 Mai lu par Rodney
- 9 70^{ème} anniversaire du crash du B24 Ginger

manifestations 2015

JANVIER

Dimanche 04
Vendredi 09
Samedi 10
Dimanche 11
Dimanche 18
Samedi 24
Samedi 31

Répétitions groupe théâtral
Vœux du Maire
Vœux du personnel
Répétitions groupe théâtral
Répétitions groupe théâtral
1^{ère} représentation des « SCHLOFKEPP
2^{ème} représentation des « SCHLOFKEPP

FEVRIER

Vendredi 06
Samedi 07
Mercredi 11

3^{ème} représentation des « SCHLOFKEPP
4^{ème} représentation des « SCHLOFKEPP
Carnaval des enfants

MARS

Samedi 07
Samedi 14
Dimanche 22
Dimanche 29

5^{ème} représentation des « SCHLOFKEPP
6^{ème} représentation des « SCHLOFKEPP
Repas paroissial St Joseph
Repas du Jumelage

AVRIL

Samedi 11
Dimanche 26

Soirée Gym Club
Fête du village (associations et artisans)

MAI

Vendredi 01
Dimanche 03
Jeudi 08
Jeudi 14
au samedi 16
Dimanche 17

Marche populaire Sapeurs Pompiers
Assemblée Générale des porte-drapeaux et André MAGINOT
Commémoration victoire 1945

70^{ème} Anniversaire libération Schoeneck
Accueil de nos amis Charentais

JUIN

Samedi 06
Dimanche 21

Soirée du Physical Art Club
Fête de la Musique à STEPHANIE

JUILLET

Centre de Loisirs de l'été

Lundi 13
Mardi 14

Fête Nationale : feu d'artifice Village
Fête Nationale : feux d'artifice Stéphanie

AOÛT

Centre de Loisirs de l'été

SEPTEMBRE

Dimanche 13
Samedi 19
Dimanche 20

Corrida de SCHOENECK
Championnat de Moselle de Tennis de Table
Exposition Fruitière des Arboriculteurs

OCTOBRE

Dimanche 04

Repas des Classes

NOVEMBRE

Mercredi 11
Dimanche 15
Vendredi 20
Dimanche 22

Commémoration de l'Armistice 1918
Bourse aux Jouets ; Amicale du Personnel Communal
Assemblée Générale : club Fortuna
Marché de Noël, Club des Seniors au berceau du charbon Lorrain
Diner spectacle des SCHLOFKEPP

Samedi 28

DECEMBRE

Vendredi 04
Dimanche 06
Jeudi 10
Dimanche 13
Dimanche 20

St Nicolas dans les écoles
Fête de la Ste Barbe
Repas de Noël des seniors
Banquet des anciens de la Commune
Concert Chœur d'Hommes Eglise St Joseph





Les débuts du périscolaire

Accueil périscolaire

Ecole Élémentaire La Forêt & Ecole Maternelle Les Bouleaux

Depuis septembre 2014, un accueil périscolaire a été mis en place, grâce à la volonté des élus de proposer un accueil de qualité, pédagogique et ludique, répondant à une demande importante des familles.

Fonctionnement

L'organisation, l'animation et la gestion de cet accueil ont été confiés à l'ASBH.

Les accueils proposés sont :

- l'accueil du matin de 7h30 à 8h30 du lundi au vendredi avec des jeux et activités d'éveil. Il est également possible de faire prendre leur petit-déjeuner (non fourni par l'ASBH) aux enfants pendant cette heure,
- l'accueil de l'après-midi de 15h15 à 17h15, les lundis, mardis, jeudis et vendredis avec un goûter puis des activités culturelles, artistiques et manuelles proposés par l'ASBH.

Tous les enfants âgés d'au moins 3 ans et scolarisés à l'école maternelle ou élémentaire de Schoeneck peuvent bénéficier de cet accueil.

Dès leur arrivée le matin ou dès leur sortie dans la cour à 15h15, les enfants sont pris en charge par l'équipe d'encadrement de l'ASBH.

L'encadrement des enfants est fait par une équipe composée d'un directeur et d'animateurs qualifiés et en nombre suffisant selon la réglementation de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale).

Les accueils se font au sein même de l'école

primaire, entre autre dans une salle spécialement aménagée à cet effet. Par ailleurs divers travaux de mise en conformité ont également été effectués pour l'accueil des plus petits. Certaines activités pourraient être proposées en partenariat avec des associations locales et auraient lieu en dehors de l'école. Les parents seront informés en amont de leur mise en œuvre.

A la fin de l'accueil du matin, les enfants sont accompagnés jusque dans les cours de récréation de chaque école. Le soir, les enfants sont récupérés dans la salle du périscolaire par une personne majeure autorisée, renseignée lors de l'inscription.

Les enfants sont inscrits à l'année scolaire pour le matin et/ou l'après-midi.

Un agrément d'accueil a été délivré pour jusque 40 enfants.

Besoin d'un autre renseignement ? Vous pouvez contactez l'ASBH – M. Julien Mirouze 00.00.00.00

Informations sur le cout de l'accueil périscolaire

Une partie conséquente sera financée par la commune. Il s'agit de frais de personnel et de fonctionnement (ASBH), mais également de frais liés à l'utilisation des locaux.

Mais la commune ne peut pas prendre à sa charge tous les frais liés à cette nouvelle organisation du temps scolaire. Une petite participation est ainsi demandée aux familles. Les tarifs de l'accueil ont été fixés selon un barème tenant compte du quotient familial. Le règlement se fait au moment de l'inscription pour le premier mois, puis chaque mois pour le mois à venir.

Conclusion

Une nouvelle façon d'organiser le temps scolaire a vu le jour à la rentrée dernière. Il a fallu s'adapter, enfants et parents, mais aussi enseignants, personnel communal... toutes les personnes qui interviennent de près ou de loin dans le domaine scolaire. Nous allons encore devoir faire preuve de souplesse et de dialogue pour que cette mise en route perdure dans les meilleures conditions. Nous évaluerons régulièrement cette nouvelle organisation et demandons aux parents et à tous les acteurs du monde scolaire d'être attentifs avec nous et avec l'ASBH pour que ce projet reste en place et fonctionne. Nous comptons aussi sur des partenaires associatifs qui souhaiteraient s'embarquer avec nous dans cette aventure.

C'est ensemble, en partenariat que nous pourrons mener à bien nos actions.

Un peu de responsabilité citoyenne

Pour de bons rapports de voisinage...

> **Obligation d'élagage** : Les propriétaires sont tenus de procéder à l'élagage des arbres dépassant sur la voie publique et entre les riverains.

Le code civil (art 671) impose une hauteur maximale de 2m et un recul du pied de 50cm minimum pour les plantations situées entre deux propriétés privées, ou 2m de la ligne séparative des deux propriétés pour les plantations dont la hauteur dépasse 2m.

Celui, sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes du voisin, peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent.

> **Brûlage à l'air libre** : Le brûlage à l'air libre des ordures, des déchets du jardin sont interdits. Pour vos déchets de jardin, pensez au compostage individuel et/ou à la déchetterie.

> **Lutte contre le bruit** : Le bruit est cause de nombreux conflits entre voisins aussi, nous vous rappelons que les bruits d'activité (tonte de gazon, coupe de bois etc...), les bruits de chantier sont autorisés du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 20h.

Évitez les comportements bruyants à l'heure où vos voisins sont susceptibles de dormir.

Entre 22h et 6h, on parle de tapage nocturne, en cas de fête, pensez à prévenir vos voisins.

Les infractions à ces règles peuvent donner lieu à des poursuites pénales après avoir fait l'objet de procès verbaux.

Pour un espace public plus propre et plus sûr...

> **N'oubliez pas** de nettoyer vos trottoirs, vos rigoles et vos accotements, ils sont sous votre responsabilité.

> **Rappelons** que nos amis les chiens doivent être tenus en laisse. D'autre part il appartient au maître de ramasser les déjections de son animal.

> **Des poubelles publiques** sont à votre disposition, utilisez-les à bon escient !

> **Respectez** les aires de jeux, ces espaces sont conçus pour nos enfants.

> **Pour garantir** la sécurité des enfants et des autres usagers, respectons les limitations de vitesse, les stops et autres réglementations en vigueur, évitons également les stationnements intempestifs.



Les uns jettent, les autres ramassent

Les vétérans du foot hors-jeu



Les é

LES MATERNELLES

Grande section
Danielle Gariti



Petite section
Fabienne Linet



Moyenne section
Laura Berwald





LES PRIMAIRES



Un chocolat au goût de vacances

Classe de CP
Christine Letzelter



Classe de CE1
Elodie Frenot



Classe de CE2-CM1
Angélique Nowicki



Classe de CM1-CM2
Benoît Koeppel





- 1 Les maternelles font le spectacle
- 2 Nicolas le jardinier et ses jeunes pousses
- 3 Le carnaval des enfants

- 4 Le centre aéré au vert
- 5 Journée estivale au centre aéré
- 6 Visite surprise au centre aéré

Les associations sportives

ASSOCIATION	RESPONSABLE	ADRESSE	TELEPHONE
Entente Sportive Football	TEUTSCH Guy	17 b, rue des Marronniers 57350 SCHOENECK	03.87.88.42.57
Entente Sportive Vétérans	YOU Claude	13 impasse Vergers 57350 SCHOENECK	03.87.87.09.34
Gym Club	Guyène KAPFER	57 avenue Poincaré 57540 PETITE-ROSSELLE	03.87.85.88.78
Physical Art Club	Aurélio COSCARELLA	18, rue Balzac 57350 SCHOENECK	03.87.88.31.92
Tennis club	Régis FABER	21, rue du Pont 57600 FORBACH	06.61.76.60.15
Tennis de Table	Jean-Claude OSTER	33 rue Pasteur 57600 FORBACH	03.87.88.08.57

Les associations culturelles et amicales

ASSOCIATION	RESPONSABLE	ADRESSE	TELEPHONE
Anciens combattants	Marcel KRONENBERGER	34, rue Clemenceau 57350 SCHOENECK	03.87.88.75.23
Animation Culturelle Chorale Arpège	Bernard ROSSBACH	48, rue Balzac 57350 SCHOENECK	03.87.87.58.45
Arboriculteurs	François PESTOTNIK	28, rue Raspiller 57350 SCHOENECK	03.87.85.53.36
Bridge club	Emma HESSE	28 impasse du CODAL 57600 FORBACH	03.87.87.37.36
Club d'Epargne FORTUNA	Vincent VULLO	28b, rue Général Leclerc 57350 STIRING WENDEL	03.87.88.21.28
Club informatique	Joseph PORTHA	25 rue des Moulins 57600 FORBACH	03.87.87.07.48
Comité de Jumelage HAMMERSCHMIDT	Geneviève	55, rue St François 57350 STIRING WENDEL	03.87.87.42.79
Conseil de Fabrique	Renaud FUSENIG	30, rue Balzac 57350 SCHOENECK	03.87.87.59.01
Groupe Théâtral	Jean Claude BERRARD	17, rue Pasteur 57350 SCHOENECK	03.87.87.28.69
Les Amis de la Pêche	TRUNZLER Alphonse	140 rue Stéphanie 57350 SCHOENECK	03.87.85.47.15
Club Loisirs Stéphanie	Henri BUYSENS	10, impasse des Hêtres 57350 SCHOENECK	06.36.75.28.19
Club des Seniors au Berceau du Charbon Lorrain	Liliane KIEFFER	6 impasse des Hêtres 57350 SCHOENECK	03.87.87.58.43
Amicale du personnel Municipal	Béatrice BOUR	18 rue des Ecoles 57350 SCHOENECK	03.87.87.29.97
Amicale Sapeurs Pompiers	Luigi PELLEGRINO	81 Rue Stéphanie 57350 STIRING-WENDEL	03.87.84.13.94
Jeunes Sapeurs Pompiers	Bernard FOUGERE	rue du Puits 57350 SCHOENECK	03.87.87.79.76
Amicale des Porte-drapeaux Anciens Combattants et Militaires Français André Maginot	Christian DUBREUIL	25, impasse des Bouleaux 57350 SCHOENECK	03.87.87.58.75

Les associations en images...



1 Don du club loisirs Stéphanie pour « à chacun son Everest »

2 Le carnaval des Séniors

3 Exposition fruits & légumes

4 Les arboriculteurs à l'école maternelle

5 L'équipe Féminine championne de tennis

6 Gérard Gillenberg, médaille jeunesse et sport



- 7 Les jeunes gymnastes
- 8 La marche du 1^{er} Mai
- 9 Tout Schoeneck joue au foot

- 10 Les Jeunes Sapeurs Pompiers
- 11 Le tennis de table à Schoeneck
- 12 Don des « Schlofkepp » à l'association Rafael

Travaux et Régie d'électricité



AVANT



Réfection du mur
rue Victor Hugo

APRES



Rénovation
de l'école maternelle





Aménagements
au cimetière

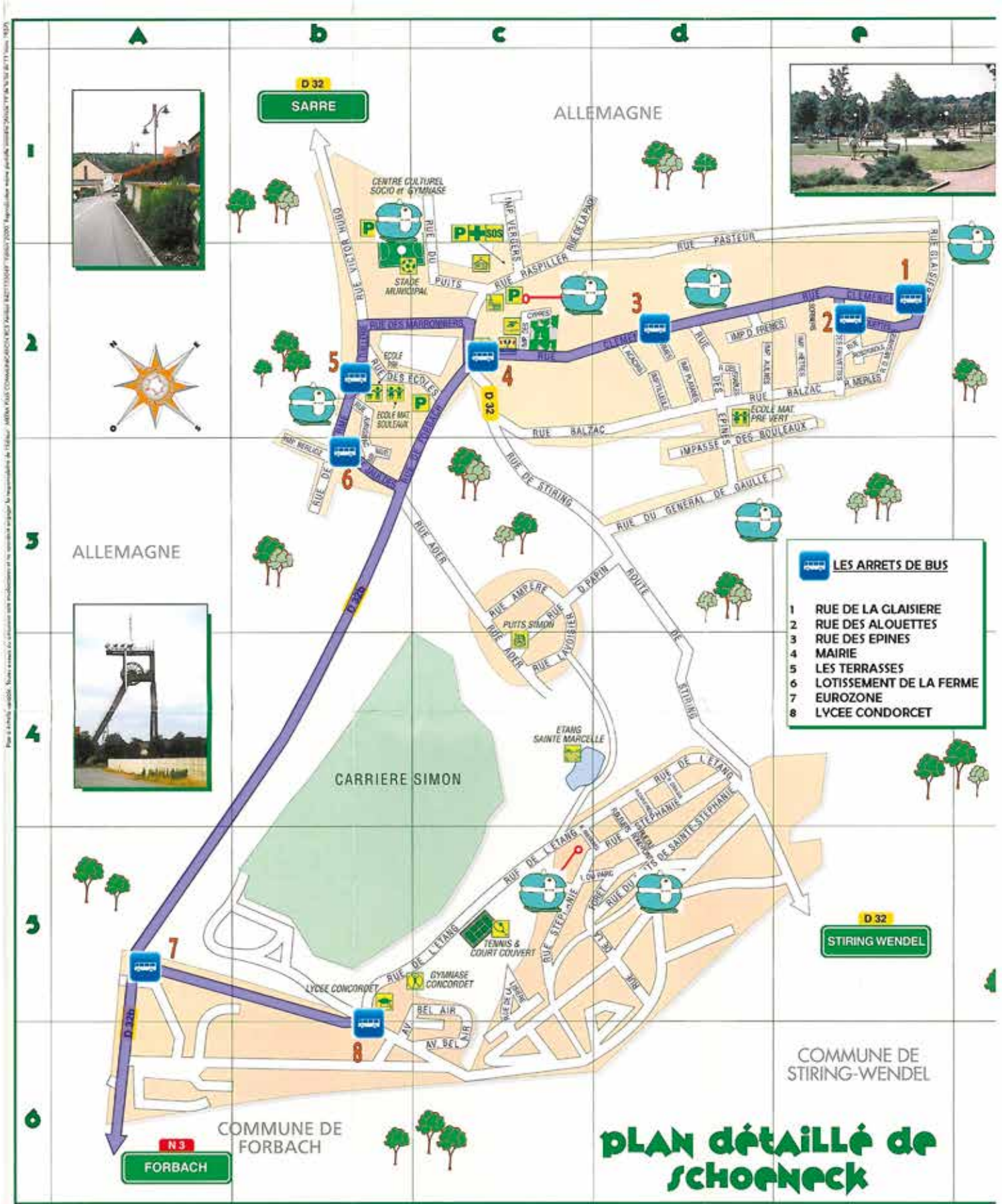


Passation de pouvoir
à la Régie



Les nouveaux ateliers
de la Régie





- LES ARRETS DE BUS**
- 1 RUE DE LA CLAIERIE
 - 2 RUE DES ALOUETTES
 - 3 RUE DES EPINES
 - 4 MAIRE
 - 5 LES TERRASSES
 - 6 LOTISSEMENT DE LA FERME
 - 7 EUROZONE
 - 8 LYCEE CONDORCET

Index des rues

ACACIAS (IMPASSE DES)D2	CLEMENCEAU (RUE)C/E2	FORET (RUE DE LA)D5	MESANGES (RUE DES)E2	RAVEL (IMPASSE)
ADER (RUE)B3/C4	CYPRES (IMPASSE DES)C2	FRENES (IMPASSE DES)D2	ORMES (IMPASSE DES)D2	ROND POINT (RUE DU)
ALOUETTES (RUE DES)E2	DAHLIAS (RUE DES)D4	GENERAL DE GAULLE (RUE DU)D3	PAIX (RUE DE LA)C1	ROSSIGNOLS (RUE DES)
AMPERE (RUE)C3	DE BUSSY (IMPASSE)B2	GLAISIERE (RUE DE LA)E2	PAPIN (RUE D.)C/D3	SIMON (CARRIERE)
ANEMONES (RUE DES)C5	ECOLES (RUE DES)B/C2	HETRES (IMPASSE DES)E2	PARC (IMPASSE DU)C/D5	SORBIERS (IMPASSE DES)
AULNES (IMPASSE DES)D2	ÉPINES (RUE DES)D2/3	HUGO (RUE VICTOR)B1/2	PASTEUR (RUE)C2/E1	STEPHANIE (RUE)C
BALZAC (RUE)C/E2	ÉRABLES (RUE DES)D2	JAULDES (RUE DE)B3	PLATANES (IMPASSE DES)D2	STRING (ROUTE DE)C
BEL AIR (AVENUE)B5/C6	ETANG (RUE DE L')B5/D4	JURIGNAC (RUE)B2	PUITS (RUE DU)C1/2	STRING (RUE DE)C
BERLIOZ (IMPASSE)B3	FAUVETTES (RUE DES)E2	LAVOISIER (RUE)C3/4	PUITS DE SAINTE STEPHANIE (RUE DU)D4/5	TILLEULS (IMPASSE DES)
BLEUETS (RUE DES)D4/5	FER (RUE DU CHEMIN DE)A5/B6	LISIERE (RUE DE LA)C5	VERGERS (IMPASSE DES)	TUILLERIE (RUE DE LA)
BOULEAUX (IMPASSE DES)D3/E2	FERME (RUE DE LA)B3	MARRONNIERS (RUE DES)B/C2		VERGERS (IMPASSE DES)
CAPUCINES (RUE DES)D4	FORBACH (RUE DE)C2/B3	MERLES (RUE DES)E2		

ROTI DE PORC AUX MIRABELLES



INGRÉDIENTS ★ (environ 4 personnes)

- 1 kg de rôti de porc dans le jambon,
- 1 os de porc
- 3 oignons
- 2 carottes,
- 1 tomate fraîche,
- 30 cl de vin blanc,
- 5 cl d'alcool de mirabelles,
- 1 boîte de mirabelles ou 400 g de mirabelles fraîches,
- 3 cl d'huile,
- 1 barde de lard,
- 20 grammes de sel fin,
- 5 grammes de poivre noir en grains au moulin.

PRÉPARATION ★

- Découper le rôti dans le sens de la longueur seulement à moitié.
- Si les fruits sont frais, laver, dénoyauter et pocher les Mirabelles
- Disposer des mirabelles dénoyautées, refermer le rôti et l'entourer de la barde de lard.
- Le ficeler, faire rissoler le rôti à l'huile, ajouter l'os et cuire à couvert en arrosant fréquemment.
- Au 3/4 de la cuisson ajouter les carottes et les oignons coupés en petits dés, la tomate fraîche pelée et coupée, le vin blanc.
- Terminer la cuisson.
- Retirer la viande, la réserver au chaud.
- Passer la sauce, ajouter l'alcool de mirabelles.
- Rectifier l'assaisonnement puis ajouter les mirabelles dénoyautées.
- Prendre un plat creux.
- Enlever la ficelle de cuisson.
- Poser la viande au milieu du plat.
- Disposer les mirabelles autour et napper avec la sauce.

« HEISSER TOPF » VON TANTE HEDWIG



- 750g Kartoffeln
- 3 Große Zwiebeln
- 350 g Dörrfleisch
- 2 El. gehackte Petersilie
- Salz, Pfeffer
- ¼ l Viez

Die geschälten und gewaschenen Kartoffeln werden in fingerdicke Scheiben, die Zwiebeln und das Dörrfleisch in dünne Scheiben geschnitten.

Nun schichtet man abwechselnd Kartoffeln, Zwiebeln, Dörrfleisch und Petersilie in einen feuerfesten Topf, wobei die Kartoffeln den Abschluss bilden.

Jetzt übergießt man alles mit Viez, deckt mit einer Folie ab und schließt den Topf mit einem Deckel.

Bei 150° im vorgeheizten Backofen garen (etwa 2 Stunden)
Die Folie und den Deckel während der letzten 20 Minuten abnehmen.

Schmeckt mit Bier oder Viez, besonders gut im Winter.

état civil

NAISSANCES 2014

• LUCCHETTI Diego	03 janvier
• DIDIE MéliSSa	06 janvier
• WALKIEWICZ Justine Elodie	19 janvier
• BECKER Lennart	31 janvier
• KÄLKE Malik Jamal	02 février
• MIELCAREK Ennie	12 mars
• FLAUDER Alessia	30 avril
• DEHLINGER Nathan	05 mai
• WADOWSKI Lauryne	27 mai
• CORBISEZ PEREIRA Léon Frédéric	13 juin
• ODEB Tiago José	23 juillet
• VALLIERE Lucas	20 août
• TIRABOSCHI Curtis	11 septembre
• TASCH Franziska	24 septembre
• TASCH Viktoria	24 septembre
• ZIRWES Marie	11 octobre
• ROTH Paula Marie	04 novembre
• BAUER Andrey	13 novembre
• ANDREACCHI Ilario Sébastien	02 décembre
• MORELLO Maëlie	19 décembre
• CANALE SIEVERT Esaucé	19 décembre

MARIAGES 2014

• Alain Emile BECKER et Patricia Monique SEHMER	14 février
• Didier Edgar KLASSEN et Jeanine BALDI	22 février
• Bernard René Eugène BLOT et Jacqueline GIRARD	17 mai
• Marcel ZINN et Patricia Isabelle FAVARO	17 mai
• Rudi MARIE et Cassandra Andrée Sophie Cynthia SCHOUMER	14 juin
• Mathieu BEINSTEINER et MéliSSa DI LORENZO	21 juin

DÉCÈS 2014

• MAKIELLO Zbigniew Jerzy Bogumil	14 février
• NIMSGERN François	19 mars
• CONRAD Jean-Marc	30 avril
• ENGELBREIT Gérard Aloyse	25 mai médaille militaire
• SCHMITT Jeanne Nicole	09 juin veuve BERNHARD
• METZINGER Edouard Mariu	15 juin
• KENDZIERSKI Sylvain Auguste	23 juin
• SEITER Marcel Jean-Marie	27 juin
• MAUER Henriette Elisabeth	30 juin épouse BOUTTER
• DRAC Marie Thérèse	10 juillet épouse KOEPEL
• ODIN Jean Czeslaw	16 juillet
• DOERR Edmond Edgar	20 juillet
• NAMEN Bariza	20 juillet veuve MADJ
• PITZIUS Jörg	24 juillet
• WERNER Horst	13 août
• BONAVENTURA Odette Maria	03 septembre veuve DANIEL
• ROBERT Sonia Elise	08 septembre div ESPER
• URBANSKI Sigismond Joseph	10 septembre
• SZCZESNIAK Sophie Stanislaw	02 octobre veuve CHWALEK
• ADJOUADINE Menoune	23 novembre veuve MERZOUGUI
• STOLL Madeleine Hannelore	09 décembre épouse GIULIANI
• MAAS Rolf Jürgen	16 décembre

